



LES RANDONNEURS D'ETIOLLES

Association affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre

BULLETIN D'ADHESION : Saison 2019-2020

RANDONNÉE DOUCE DU LUNDI & JEUDI APRES-MIDI (une semaine sur deux)

1ère inscription

Renouvellement

Nom.....Prénom.....Né(e)le.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville

Tél.....Portable.....

E..mail...(écrire très lisiblement) :

Le Code du Sport (articles L321-1 à L321-9) fait obligation aux associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

La cotisation annuelle comprend l'adhésion au club des Randonneurs d'Etiolles (pour la Rando-douce uniquement) du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020, la licence de la Fédération Française de la Randonnée (valable du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020) et l'assurance IRA (Individuelle avec Responsabilité civile et accidents corporels) qui lui est associée (valable du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2020).

TARIF D'ADHESION : 37 €

Un certificat médical (obligatoire) confirmant la non contre-indication à la pratique de la randonnée douce de moins d'un an doit être fourni par le pratiquant.

Il est recommandé d'avoir, dans son sac à dos, une fiche de renseignements spécifiant le ou les traitements médicaux que vous suivez ceci afin de faciliter les secours éventuels en cas d'accident ou de malaise.

Pour vous faciliter la tâche, et à titre indicatif, nous vous proposons un modèle de fiche sur notre site internet <http://www.lesrandonneursdetiolles.fr>.

Le randonneur s'engage à être convenablement équipé pour l'activité à laquelle il participe et à se conformer au règlement intérieur du Club.

Fait à Le Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Pour être en conformité avec la loi RGPD, nous vous indiquons que les informations collectées dans ce bulletin par le trésorier de l'association sont transmises à la Fédération Française de Randonnée afin d'établir votre licence, aux animateurs et aux membres du bureau afin qu'ils puissent vous prévenir de l'arrivée de nouveaux programmes, de vous contacter en cas d'impossibilité.

Ce bulletin complété, signé et accompagné du règlement de 37 € (**obligatoirement par chèque**) à l'ordre de « Les Randonneurs d'Etiolles » ainsi que du certificat médical (ou de l'attestation sont à retourner à : **Claude Charpies** - Les Randonneurs d'Etiolles - 50 rue de Robinson - 91100 – Corbeil-Essonnes – Tel. 01 60 89 18.68 ou 06.73.99.09.79

Ou à remettre à l'un de vos animateurs

